

INCENDIE : LES BASES

2 heures 30

Public concerné

Ce module s'adresse à tout salarié du secteur tertiaire

Modalité

E-Learning

Validation

Evaluation

Objectifs

Cette formation à distance a pour objectif de sensibiliser et de former votre personnel aux bases de la sécurité incendie en secteur tertiaire.

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- Identifier et corriger les comportements liés aux causes d'un départ d'incendie;
- Prendre en compte le développement et la propagation d'un incendie;
- Reconnaître et mettre en oeuvre les moyens de secours adaptés à la nature du risque.

L'incendie au travail : les conséquences humaines et matérielles peuvent être désastreuses.

C'est pourquoi, chaque travailleur doit recevoir une formation à la sécurité, permettant notamment de comprendre ce qu'il doit faire en cas d'incendie.

L'objectif de ce parcours e-learning est de présenter les éléments de base nécessaires pour prévenir et lutter contre les incendies en milieu tertiaire.

Programme

Chapitre 1 : Théorie sur la lutte contre le feu

- Définition - Principes de combustion
 - » Principes de combustion
 - » Le combustible
 - » Le comburant
 - » L'énergie d'activation
 - » Principes fondamentaux
- Définition - L'incendie
 - » Les principales causes d'incendie
 - » Les phases de l'incendie
 - » Les modes de propagation de l'incendie
 - » Les effets du feu
 - » Les classes de feu

Chapitre 2 : Les moyens de première intervention

- » Les agents extincteurs
- » Les extincteurs portatifs
- » Manipulation des extincteurs

Le + camas

- + Méthode pédagogique active et innovante permettant aux apprenants d'être acteurs de la formation
- + Formateurs professionnels du métier pour vous apporter une réelle expertise
- + Des formations complètes sur les plans théorique et pratique.

Numéro d'autorisation d'exercice **CNAPS**

N° d'autorisation d'exercice CNAPS : Remire-Montjoly FOR-973-2023-06-14-20180585849; Le Lamentin FOR-972-2026-11-19-20210586599; Wasquehal FOR-059-2026-11-08-20210585036; Pusignan FOR-069-2027-01-19-20210590823; Marignane FOR-013-2026-10-14-20210582258; Nice FOR-006-2026-10-14-20210582285; Pointe-à-Pitre FOR-971-2026-11-19-20210586598; Blagnac POR-031-2026-12-03-20210587238; Rungis FOR-094-2023-04-12-20180587609; Sainte-Marie FOR-974-2023-07-30-20180663194; Mamoudzou FOR-973-2023-07-30-20180663202; Tremblay-en-France FOR-093-2027-04-27-20220611151; Saint Herblain FOR-044-2023-07-04-20180636006